

Directoire

Présidente : Mme Marie-Anne RUDER, Directrice

Vice-Président : M. le Docteur Jean-Guy BERTOLINO, Vice-Président de la Commission Médicale d'Établissement

Mme le Docteur Emmanuelle SARLON, Présidente de la CME

Mme Annie ALLAMANO, Coordonnateur Général des Soins, Présidente de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

M. le Dr Jean-Guy BERTOLINO, chef du pôle Médecine

M. le Dr Franck DELACOSTE, chef du pôle Chirurgie

M. le Docteur Pierre-Yvan SIMONOVIEZ, Chef de pôle suppléant du pôle Chirurgie

Mme le Dr Annie-Vérane LAMBERT, chef du pôle Gériatrie-Pharmacie

M. le Dr Pierre VISINTINI, chef du pôle Soins Critiques

M. le Dr Alexandre MACKÉ, chef du pôle Femme-Enfant

M. le Dr Joël CONSTANS, chef du pôle Prestataire

M. Anthony DELRIEU, Directeur IFSI/IFAS

M. Daniel BRICOUT, Directeur Adjoint Finances, SIH, Gestion des Pôles,

M. Olivier FOGLIETTA, Directeur Adjoint Ressources Humaines, des Relations Sociales et Affaires Médicales

M. Jean Michel ORSATELLI, Directeur Adjoint Offre de Soins, Qualité et Gestion des Risques,

M. Jean François REBOUL, Directeur Adjoint Achats, Logistique, Patrimoine, Equipements

En application de l'article L6143-7 du code de la santé publique, le directeur conduit la politique générale de l'établissement **après concertation avec le directoire**, notamment en matière de :

- projet d'établissement
- contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, ainsi que des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers
- bilan social
- programme d'investissement en ce qui concerne les équipements médicaux ;
- état des prévisions de recettes et de dépenses, plan global de financement pluriannuel et propositions de tarifs de prestations
- compte financier
- organisation interne de l'établissement et contrats de pôle
- plan de redressement
- ...

Le directoire se réunit au moins 8 fois par an, sur un ordre du jour déterminé (art. D6143-35-5 CSP).